

Consultation sur le budget fédéral de 2016-2017

Mémoire présenté au Comité permanent des
finances de la Chambre des communes

Brock Friesen, président et chef de la direction, First Air



JANVIER 2016

Sommaire

- First Air est le principal fournisseur de **biens vitaux et de services de transport pour raisons médicales** aux Autochtones et aux résidents du Nord du Canada, où elle est active en quasi-exclusivité depuis plus de **65 ans**.
- **Les Autochtones et les résidents du Nord du Canada** dépendent de ces services aériens critiques pour avoir accès aux **nécessités de la vie** et mener leurs **activités économiques essentielles**.
- Les **avions turbopropulsés ATR42-300** de First Air, qui sont configurés de façon particulière pour servir les collectivités éloignées du Nord du Canada, ont **dépassé leur durée de vie économique** : les interruptions de service sont fréquentes, nous avons commencé à réduire les services et il faut des aéronefs de remplacement immédiatement et de toute urgence. **La flotte de la série 300 a en moyenne 26 ans**.
- Il n’y a **pas d’autre fournisseur de services viable** : First Air offre un ensemble sans pareil de capacités, y compris des trains d’atterrissage et du savoir-faire sur le gravier et la glace du Nord, du personnel spécialisé et des infrastructures.
- Les Autochtones et les résidents du Nord vivent dans une grande pauvreté et **il n’est pas possible de financer le projet en augmentant considérablement les prix**. Ces collectivités souffriront énormément de toute perte de services.
- Les coûts bruts du remplacement urgent et essentiel de la flotte totalisent 101 M\$ en deux ans, et First Air cherche à en obtenir la moitié.
- First Air demande au gouvernement du Canada **de fournir au ministre des Transports 42 M\$** en deux ans afin de permettre ces investissements critiques dans l’infrastructure de transport aérien.

Conséquence du non-financement : Sans aide financière pour procéder au remplacement impératif, urgent et critique de la flotte, First Air devra réduire considérablement le volume et la fréquence des vols et supprimer des services vers certaines de nos collectivités du Nord qui dépendent de ces services pour les nécessités de la vie.

Brock Friesen, président et chef de la direction, First Air

À propos de First Air

- Société canadienne de services de transport aérien qui a son siège à Kanata (Ontario);
- Filiale en propriété exclusive de la Société Makivik, entreprise québécoise basée à Kuujuaq, Nunavik (Québec), qui a acquis First Air en 1990 dans le contexte de la responsabilité qui lui a été confiée d'administrer le règlement des revendications territoriales des Inuits du Nord du Québec;
- Le principal fournisseur de services de transport pour raisons médicales et de biens vitaux aux Autochtones et aux résidents du Nord du Canada, en quasi-exclusivité **depuis 1946**;
- Un des principaux employeurs d'Autochtones et de résidents du Nord du Canada, où elle emploie **892 ETP dont 50 % de résidents du Nord et 20 % d'Autochtones**;
- Transporte **225 000 passagers et 22 millions de kilogrammes de fret** par année et est le principal fournisseur de biens vitaux, ce qui comprend des produits alimentaires, médicaux, industriels et grand public, assure le service de Postes Canada et fournit des services de transport pour raisons médicales au Nord du Canada;
- Relie **34 collectivités autochtones** du Nunavut, du Nunavik et des Territoires du Nord-Ouest à Edmonton, Winnipeg, Ottawa et Montréal;
- Transporte des gens d'affaires, des fournisseurs de services, **des fonctionnaires et des députés entre la capitale nationale, d'autres centres d'affaires du Canada et le Nord**;
- Exploite une **flotte de 18 aéronefs**, y compris 9 avions turbopropulsés ATR42-300 qu'il faut remplacer, et 3 avions turbopropulsés ATR42-500 (pas encore en service), de même que 6 réactés Boeing;
- Fournit des services de transport de passagers et de fret, tant réguliers que nolisés;
- Devrait étendre ses services de transport de fret et de passagers afin de répondre aux exigences et aux attentes croissantes liées au développement projeté des régions arctiques du Canada.

Saviez-vous que

First Air est depuis plus de 65 ans le principal fournisseur de services de transport aux Autochtones et aux résidents du Nord du Canada, transportant 22 millions de kilogrammes de fournitures vitales et 225 000 passagers, y compris des fournisseurs de services et nos députés, de la capitale nationale et d'autres centres urbains vers le Nord du Canada.

Sans aide financière pour remplacer de toute urgence des éléments critiques de sa flotte, First Air devra réduire considérablement le nombre de ses vols et supprimer des services à certaines collectivités.

Enjeu

Les Autochtones et les résidents du Nord du Canada dépendent du transport aérien pour avoir accès aux nécessités de la vie et mener leurs activités économiques essentielles.

First Air, qui exploite ses services de transport aérien depuis plus de 65 ans en quasi-exclusivité, **doit** lancer et financer un projet de remplacement de sa flotte afin de maintenir ses services essentiels et vitaux de développement économique pour les Autochtones et les résidents du Nord du Canada.

Petite entreprise, First Air ne peut financer à elle seule les coûts de remplacement de sa flotte.

Les Autochtones et les résidents du Nord vivent dans une grande pauvreté. Il n'est pas possible de financer les coûts de remplacement de la flotte **en augmentant considérablement les prix**.

Comme la Constitution accorde au fédéral le pouvoir sur le transport aérien et sur les Autochtones et les résidents du Nord, ces collectivités devraient s'attendre à ce que le gouvernement du Canada contribue à veiller à ce que les services aériens vitaux dont dépend la vie dans le Nord soient en place.

Il n'y a pas d'autre fournisseur de services viable qui a les installations, le savoir-faire, le personnel ou l'infrastructure nécessaires pour offrir ces services.



Sans une aide financière obtenue dans le cadre des programmes vitaux d'aide aux entreprises au Canada, First Air devra réduire considérablement le volume et la fréquence de ses vols ou supprimer des services à des collectivités.

First Air doit maintenant lancer et financer un projet de remplacement de sa flotte afin de maintenir ces services vitaux aux Autochtones et aux résidents du Nord du Canada.

Les services aériens abordables dans le Nord jouent un rôle essentiel dans l'atteinte des objectifs liés à la présence dans l'Arctique et fournissent des services essentiels aux Canadiens autochtones qui habitent des endroits éloignés.

Une politique gouvernementale basée uniquement sur le paiement par l'utilisateur des services aériens dans le Nord n'est plus viable : il faut aider immédiatement First Air à faire face aux coûts de la recapitalisation qui presse et un examen des politiques s'impose.

Dialogue tenu avec le gouvernement du Canada jusqu'à maintenant

First Air a présenté ces enjeux au gouvernement du Canada très tôt en 2015, rencontrant divers organismes subventionnaires, dirigeants ministériels, y compris le bureau du premier ministre Stephen Harper, la ministre des Transports Lisa Raitt et le ministre des Finances Joe Oliver.

Les organismes subventionnaires ont indiqué à First Air que le mandat de leur programme ne leur permettait pas de couvrir les coûts de remplacement de la flotte.

Des ministères, dont ceux des Affaires autochtones et des Transports, ont signalé que le gouvernement du Canada ne pouvait effectuer de nouvelles dépenses non incluses dans le budget de 2015-2016. En outre, compte tenu des élections imminentes, cette question urgente devrait attendre l'arrivée d'un nouveau ministre après les élections.

Étant donné les problèmes de sécurité alimentaire et sanitaire posés par l'obligation critique de remplacer la flotte, First Air a communiqué avec le Conseil privé et le Conseil du Trésor. Leurs représentants ont conseillé à First Air de présenter la question dans le contexte des consultations sur le budget de 2016-2017 et de poursuivre le dialogue avec les dirigeants du ministère des Transports, ce que First Air a fait.

Au cours des élections fédérales de 2015, les Canadiens ont choisi de dépenser pour investir dans des infrastructures vitales et traiter nos peuples autochtones avec plus de compassion.

First Air demande que le budget de 2016-2017 accorde au ministre des Transports du financement pour aider First Air à investir dans cette infrastructure vitale de transport aérien dont dépendent les Autochtones et les résidents du Nord.

First Air a présenté une demande à la BDC, à laquelle elle a dû verser 50 000 \$ pour que sa demande de prêt soit étudiée. Si elle est approuvée, ce qui n'est pas encore le cas, elle entraînerait un endettement supplémentaire portant intérêt. Le prêt éventuel couvrirait le coût de mise en service d'un seul avion. First Air demande plutôt une contribution fédérale dans le contexte d'un modèle où First Air, comme petite entreprise, ne peut maintenir des emplois vitaux pour les Autochtones, des services de transport abordables vers le Nord du Canada et d'importantes immobilisations en infrastructure qui dépassent ses produits d'exploitation.



Voici un exemple des programmes auxquels First Air a présenté une demande ou avec lesquels elle a tenu un dialogue important mais qui lui ont répondu que le mandat de leur programme ne s'étendait pas aux coûts de remplacement de la flotte :

- Développement économique des activités d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (DEA-AADNC)
- Organisation de développement économique du Canada pour le Nord de l'Ontario (FedNor)
- Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor)
- Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC-RQ)
- Investir dans la croissance et la productivité des entreprises (FedDev)
- Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) du Canada
- Fonds pour les entreprises et les collectivités autochtones de l'Ontario

Financement nécessaire

First Air cherche à obtenir une contribution financière de 42 M\$ sur deux exercices fédéraux, soit le budget de 2016-2017 et le budget de 2017-2018, ce qui représente 50 % des coûts nets de remplacement de la flotte, qui s'établissent à 84 M\$ CA.

Les coûts de remplacement de la flotte comportent 75 M\$ pour acquérir neuf aéronefs turbopropulsés et 26 M\$ pour les personnaliser en fonction de l'environnement du Nord, ce qui inclut les capacités d'approche et d'atterrissage sur pente abrupte et sur gravier, pour un coût brut de 101 M\$ moins 17 M\$ que l'on prévoit récupérer de la vente des avions de série 300 mis hors service, ce qui donne un coût net de 84 M\$, sous réserve des fluctuations du taux de change par rapport à la devise américaine.

Les fonds seront affectés en totalité à l'acquisition et à la personnalisation de neuf aéronefs turbopropulsés de la série ATR42-500 afin de remplacer les neuf avions de la série ATR42-300 qui seront mis hors service, qui ont maintenant 26 ans en moyenne et qu'il faut remplacer.

Ces avions transportent 225 000 passagers par année.

Création d'emplois et évitement de pertes d'emplois

First Air est un des principaux employeurs d'Autochtones et de résidents du Nord du Canada, où elle emploie 892 ETP, dont 50 % sont des résidents du Nord et 20 %, des Autochtones.

Outre le remplacement de la flotte qui s'impose de toute urgence, ce financement fédéral assurera la stabilité d'emploi à ces travailleurs et entraînera la création de nouveaux emplois à temps plein pour procéder aux modifications du nouvel avion — nouveau secteur de savoir-faire mondial à First Air.

Avantages de ce financement pour la population canadienne

- Permet d'augmenter de presque 30 % l'espace réservé au fret grâce à la configuration particulière du nouvel aéronef de la série 500;
- Rend des vols disponibles pendant sept jours de plus par année parce que l'entretien prend moins de temps;
- Réduit l'accumulation de fret entreposé à Iqaluit, ce qui permet d'offrir un meilleur service et des aliments plus frais aux collectivités;
- Alimente les chaînes d'approvisionnement qui fournissent les nécessités de la vie aux Autochtones et aux résidents du Nord du Canada;
- Permet de créer des emplois et de l'activité économique dans les carrefours régionaux et du Nord du Canada;
- Veille à ce que le matériel de transport aérien, les capacités en infrastructure et en services soient conformes aux règlements et à la hauteur des attentes;
- Livre plus rapidement et offre des contrats et des itinéraires supplémentaires;
- Permet d'offrir des avions plus sécuritaires et plus fiables;
- Permet à First Air de promouvoir le savoir-faire canadien sans pareil auprès d'exploitants de l'étranger et produit des retombées commerciales pour le Canada;
- Génère d'importants avantages commerciaux, régionaux, économiques et culturels pour les Autochtones et les résidents du Nord, ainsi que pour les travailleurs des centres d'exploitation de First Air en Ontario et au Québec;

- Fait en sorte que le Canada dispose d'un service de transport aérien viable pour répondre aux besoins vitaux de ses Autochtones et résidents du Nord et pour fournir des services d'urgence et humanitaires;
- Produit des retombées industrielles pour l'industrie des services aériens régionaux du Canada;
- Permet le développement de l'Arctique et le tourisme dans le Nord, ce qui met en valeur les collectivités locales et favorise l'autosuffisance;
- Permet de respecter le contrat de transport de fret de Postes Canada d'une durée de sept ans et plus et de desservir de nouveaux itinéraires dans l'Ouest en vertu du contrat en question.

Résultats du non-financement

- Disparition de ce service vital vers le Nord du Canada qui date de plus de 65 ans;
- Obligation pour le Canada de trouver une solution de rechange coûteuse et une période prolongée d'interruption de services nécessaires serait inévitable;
- Réduction draconienne et suppression de services dans de nombreuses collectivités desservies par First Air.

Partenaires importants de First Air

First Air œuvre en partenariat avec les organismes suivants pour fournir ses services précieux aux Autochtones et aux résidents du Nord du Canada :

Association du transport aérien du Canada



Arctic Hope

Société pour la nature et les parcs du Canada



Center for the North

Programme du Nord de Global Vision

Northern Air Transport Association

Niqinik Nuatsivik Nunavut Food Bank



Nunavut Starts Hockey Camp

Project North

Qikiqtaaluk Corporation

Iqaluit Humane Society

Personne-ressource

First Air (Bradley Air Services Limited, exploitée sous la dénomination sociale First Air)
20, promenade Cope
Kanata (Ontario)
K2M 2V8
Tél. : 613-254-6200

À L'ATTENTION DE

Brock Friesen, président et chef de la direction
bfriesen@firstair.ca
613-254-6424

Alexandra Pontbriand, CPA, CA, vice-présidente, Finances
apontbriand@firstair.ca
613-254-6241



